

## Communiqué aux Médias

1<sup>er</sup> Décembre 2020

SIX Exchange Regulation AG  
Hardturmstrasse 201  
Case postale  
CH-8021 Zurich  
[www.ser-ag.com](http://www.ser-ag.com)

Media Relations:  
T +41 58 399 2227  
[pressoffice@six-group.com](mailto:pressoffice@six-group.com)

### Requête de sanction contre Rapid Nutrition PLC

**SIX Exchange Regulation AG (SER) dépose une requête de sanction auprès de la Commission des sanctions de SIX Group contre Rapid Nutrition PLC en raison d'infractions présumées à la norme relative à la présentation des comptes IFRS appliquée dans les comptes annuels 2017/2018 et dans les comptes semestriels 2018/2019.**

Après clôture de l'enquête, SER est d'avis que les comptes annuels IFRS 2017/2018 et les comptes semestriels 2018/2019 de Rapid Nutrition PLC comportent plusieurs erreurs importantes.

Les manquements présumés constatés dans les comptes annuels 2017/2018 sont liés à une saisie erronée des produits des activités ordinaires provenant des ventes directes et des redevances, à une mauvaise estimation des valeurs de marché pour les actifs financiers ainsi qu'à l'absence de déclaration des risques et d'évaluation de ces actifs financiers. De ce fait, les produits des activités ordinaires, le bénéfice annuel et les actifs financiers ont été nettement surévalués et les risques des actifs financiers insuffisamment communiqués. Par ailleurs, Rapid Nutrition PLC a omis de procéder, à la fin de l'exercice, à une évaluation de la capacité à poursuivre les activités. En conséquence, les incertitudes essentielles qui en découlent n'ont pas été communiquées. Par ailleurs, SER a constaté des manquements dans la surveillance du processus d'établissement du rapport financier qui ont entraîné des erreurs présumées dans la présentation et la publication des comptes annuels 2017/2018.

Dans les comptes semestriels 2018/2019, l'erreur présumée est liée à l'absence de l'évaluation subséquente des principaux actifs financiers de Rapid Nutrition PLC, qui a entraîné une présentation potentiellement falsifiée du compte de résultat et du bilan. Par ailleurs, Rapid Nutrition PLC a présenté les mauvaises périodes de référence pour le compte de résultat, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie.

Aucune information sur la procédure en cours ne sera fournie. SER publiera ultérieurement des informations sur l'issue de la procédure.

Pour toute question, veuillez-vous adresser à Jürg Schneider, Head Media Relations.

Téléphone: +41 58 399 2129

E-mail: [pressoffice@six-group.com](mailto:pressoffice@six-group.com)

**SIX Exchange Regulation AG** est une société juridiquement indépendante de SIX Group AG et l'un des organes réglementaires des plates-formes de négociation de SIX. SIX Exchange Regulation AG s'acquitte des tâches qui lui ont été assignées par le droit fédéral, applique les règles édictées par le Regulatory Board et surveille l'application des conditions légales et réglementaires. Dans le cadre de ses tâches variées, SIX Exchange Regulation AG dépose des demandes de sanctions à la Commission des sanctions ou peut prononcer des décisions de sanction. SIX Exchange Regulation AG comprend les services Listing & Enforcement, responsable de la régulation des émetteurs, et Surveillance & Enforcement, chargé de la surveillance du négoce.

[www.ser-ag.com](http://www.ser-ag.com)

**Commission des sanctions** La Commission des sanctions peut prononcer des sanctions en cas d'infractions à des règlements de négoce, à des règlements de cotation et à des règlements complémentaires de SIX Exchange Regulation AG. Elle compte entre cinq et onze membres. La présidence de la Commission des sanctions ainsi que la moitié des membres sont élus par le Regulatory Board, les autres membres étant désignés par le conseil d'administration de SIX.

**SIX** exploite et développe des services d'infrastructure dans les unités d'affaires Securities & Exchanges, Banking Services et Financial Information, dans le but d'accroître l'efficacité, la qualité et la capacité d'innovation sur l'ensemble de la chaîne de valeur de la place financière suisse. L'entreprise appartient à ses utilisateurs (122 banques). Avec ses quelque 2'600 collaborateurs et une présence dans 20 pays, elle a généré en 2019 des produits d'exploitation de CHF 1,13 milliard et le bénéfice net du Groupe s'est établi à CHF 120,5 millions.

[www.six-group.com](http://www.six-group.com)